

La Ville signe la charte « Ville aidante Alzheimer »



Yvon Roselier, président de l'Association France Alzheimer des Côtes-d'Armor, Josiane Jégu, adjointe à la santé à Lamballe-Armor, et Christelle Lévy, adjointe à la communication et à la citoyenneté, lors de la signature de la charte.

PHOTO : QUEST-FRANCE

« Notre ville devient la première ville aidante Alzheimer », commente Josiane Jégu, adjointe à la santé à Lamballe-Armor. « D'autres villes suivront », note Yvon Roselier, président de l'Association France Alzheimer des Côtes-d'Armor. Ils ont signé la charte mardi, en mairie. La Ville s'engage ainsi à valoriser, soutenir et communiquer sur les différents dispositifs de soutien.

« Nous avons la volonté de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie ou d'une maladie apparentée, explique l'élue. L'objectif est d'aider les malades et les aidants à pouvoir profiter de la ville, dans des conditions plus sereines. » Des actions sont déjà mises en pla-

ce dans le territoire. Au centre hospitalier du Penthièvre et du Poudouvre (CH2P), par exemple, le service Isa (Interventions en soins aidés) et Sara (Service d'accompagnement et de répit aux aidants) propose d'accompagner malades et aidants. Des rencontres et des groupes d'échanges ont lieu. Les aidants bénéficient de formations grâce à un psychologue et à un bénévole.

Des cafés mémoire, destinés aux aidants, vont aussi être remis en place. Ils ont lieu chaque dernier jeudi du mois au bar le Cool.

Contact : Association France Alzheimer des Côtes-d'Armor, tél. 02 96 60 85 42.